

Procès-Verbal de la séance du conseil municipal du 5 Septembre 2024 à 20 h 30

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE , LE 5 SEPTEMBRE

*Le Conseil Municipal de la commune de Maisdon-sur-Sèvre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Aymar RIVALLIN, Maire,
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 20, présents : 13
Date de convocation du Conseil Municipal : 29 Août 2024*

Présents : M. Aymar RIVALLIN - M. Jean-Noël DUGAST - M. Jérôme MACE - Mme Stéphanie SOURISSEAU - M. Romain PASQUINI - Mme Nathalie BRANGER - Mme Virginie MERIEAU - M. Jean-Luc SALE - Mme Stéphanie AUBIN - M. Matthieu VISONNEAU - M. Dominique SOULARD - Mme Edith RENAUD - Mme Anne HUET.

Absents excusés : Mme Claire BRANGER a donné pouvoir à M. Jérôme MACE - M. Guillaume HAULBERT, Mme Salimata FAQUET a donné pouvoir à Mme Edith RENAUD, M. Steve MANSEAU, M. Thierry ERRARD a donné pouvoir à M. Jean-Noël DUGAST, Mme Laurence CATIN, Mme Isabelle NAUDOT.

Secrétaire de séance : M. Matthieu VISONNEAU.

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 Juin 2024 est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

Les délibérations suivantes sont à l'ordre du jour :

1 - ORDRE DU JOUR

1. RH - Modification du tableau des effectifs du personnel,
2. FINANCES - Admission en non-valeur,
3. FINANCES - Décision modificative n° 2 Budget commune,
4. MARCHE PUBLIC - consultation MOE Réseau de chaleur & test de réponse thermique,
5. MARCHE PUBLIC - consultation travaux salle municipale,
6. Questions diverses.

2 - DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

✚ 2024-09-01- MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.
Considérant le tableau des emplois adopté par le conseil municipal le 20 Juin 2024,

Monsieur le Maire propose à l'assemblée les modifications suivantes :

Au service enfance, de nombreuses vacances d'emploi ont été publiées depuis le mois de juin, sans candidature de fonctionnaires pour ces postes d'animateurs, en conséquence il s'agit de créer des postes de contractuels pour accroissement temporaire d'activité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE d'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposées :
- PRECISE que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget primitif 2024.
- MODIFIE le tableau des effectifs de la Commune qui sera le suivant à compter du 01/09/2024 :

CADRES OU EMPLOIS	Catég	Effectif	Emploi/Service	Temps de Travail	Vacance	Statut
FILIERE ADMINISTRATIVE						
Attaché principal	A	1	DGS	TC	Non	Fonct./cont.
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	B	1	Comptable	TC	Non	Fonct.
Adjoint administratif ppal 1 ^{ère} classe	C	1	Secrétaire RH	TC	Non	Fonct.
Adjoint administratif ppal 2 ^{ème} classe	C	1	Agent chargée urba & communication	TC	Non	Fonct.
Adjoint administratif	C	1	Agent d'accueil	TC	Non	Cont./Fonct.
Adjoint administratif	C	1	Assistante en communication	7 H/sem.	Non	Cont./Fonct.
CADRES OU EMPLOIS	Catég	Effectif	Emploi/Service	Temps de Travail	Vacance	Statut
FILIERE TECHNIQUE						
Agent de maîtrise Principal	C	1	Agent Espaces Verts	TC	Non	Fonct.
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	1	Agent Bâtiments	TC	Non	Fonct.
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	1	ATSEM	31h/sem.	Non	Fonct.
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	1	ATSEM	31 h/sem	Non	Fonct.
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	1	Agent d'entretien	TC	Non	Fonct.
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	1	Coordinatrice			
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	1	Agent Bâtiments	TC	Non	Fonct.
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	1	Agent Espaces Verts	TC	Non	Fonct.
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	1	Agent Espaces Verts	TC	Non	Fonct.
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	1	ATSEM	26h/sem	Non	Fonct.
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	1	Agent d'entretien	5.5 h/sem	Non	Fonct.
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	1	Agent d'entretien	16 h/sem	Non	Cont.
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe						
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe						
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe						
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe						
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe						

CADRES OU EMPLOIS	Catég	Effectif	Emploi Service	Temps de Travail	Vacance	Statut
FILIERE ANIMATION						
Animateur	B	1	Coordinat. Pôle Enf.	TC	Non	Fonct.
Animateur	B	1	Directeur Pôle Enf.	TC	Non	Cont./Fonct.
Adjoint d'animation ppal 2 ^{ème} classe	C	1	Animateur APS	23h/sem	Non	Fonct.
Adjoint d'animation	C	1	Animateur Serv.	12h/sem	Non	Cont./Fonct.
Adjoint d'animation	C	1	Enfance	13h/sem	Non	Cont./Fonct.
Adjoint d'animation	C	1	Animateur APS	15h/sem	Non	Cont./Fonct.
Adjoint d'animation	C	1	Animateur APS	15h/sem	Non	Cont./Fonct.
Adjoint d'animation	C	1	Animateur APS	13h/sem	Non	Cont./Fonct.
Adjoint d'animation	C	1	Animateur APS	3.75h/sem	Non	Cont./Fonct.
Adjoint d'animation	C	1	Animateur Serv.	14.5h/sem	Non	Cont./Fonct.
			Enfance			
			Animateur Serv.			
			Enfance			

➤ Le tableau des effectifs du Restaurant Scolaire reste inchangé.

CADRES OU EMPLOIS	Catég.	Effectif	Emploi Service	Temps de Travail	Vacance	Statut
FILIERE TECHNIQUE						
Agent de maîtrise	C	1	Cuisinier Resp. Restaurant	TC	Non	Fonct.
Agent de maîtrise	C	1	Adjoint cuisinier	TC	Non	Fonct.
Adjoint technique	C	1	Agent d'entretien	27h30/sem.	Non	Fonct.
Adjoint technique	C	1	Agent d'entretien	20h30/sem.	Non	Fonct.
Adjoint technique	C	1	Agent d'accompagnement	5h30/sem.	Non	Fonct.

✚ 2024-09-02 - FINANCES - ADMISSION EN NON-VALEUR

Le comptable du SGC du Vignoble nous a informé qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur un tableau ci-annexé, en raison des motifs énoncés (somme inférieure au seuil de poursuite, nouvelle adresse inconnue... etc.), pour un montant de 399.47 €.

Monsieur le Maire propose d'admettre en non-valeur ces créances dont aucune action de recouvrement n'est possible, à savoir :

- Budget Commune, N° de liste 7104330615 du 23.07.2024 d'un montant de 399.47 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ **APPROUVE** l'admission en non-valeur suivante :

- Budget Commune, N° de liste 7104330615 du 23.07.2024 d'un montant de 399.47 €.

✚ 2024-09-03 - FINANCES DECISION MODIFICATIVE N° 2 BUDGET COMMUNE

Monsieur le Maire propose de prendre une décision modificative pour adapter les crédits du budget primitif 2024, en investissement :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Dépenses	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article Chap. - Opération	Montant
2312 Opération 71- Agencements et aménagements	1 100,00	2313 - Opération 60 - Constructions	-1 100,00
2152 Opération 61 - Installations de voirie	20 000,00	2313 - Opération 60 - Constructions	-20 000,00
	21 100,00		-21 100,00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la décision modificative n°2 détaillée ci-dessus concernant le budget Commune 2024.

2024-09-04 - REPORT DU PROJET DE RESEAU DE CHALEUR

Monsieur le Maire propose de reporter à un mandat ultérieur, le projet de réseau de chaleur par géothermie considérant son montant prévisionnel, le faible financement de l'ADEME et le peu de lisibilité sur les autres financements. Il est préférable de focaliser nos demandes de subventions sur la rénovation de la salle municipale afin de limiter autant que possible le montant d'un emprunt. Une autre solution de chauffage de la salle municipale est à l'étude, tout en poursuivant le réseau de chaleur existant et la mutualisation des équipements : Il s'agit de produire l'eau chaude supplémentaire, nécessaire pour chauffer la salle municipale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de reporter à un mandat ultérieur le projet de géothermie et d'étudier une solution complémentaire au réseau de chaleur actuel pour chauffer la salle municipale.
-

2024-09-05 - CONSULTATION TRAVAUX SALLE MUNICIPALE

Considérant que le projet de restructuration et rénovation énergétique de la salle municipale arrive dans sa phase finale (Stade APD), le permis de construire est déposé, le Dossier de Consultation des Entreprises est en cours de rédaction, Monsieur le Maire propose de lancer une consultation en procédure MAPA pour les travaux. La commission d'élus chargée d'analyser les plis sera composée des élus suivants : M. Aymar RIVALLIN, M. PASQUINI Romain, M. DUGAST Jean-Noël, M. Matthieu VISONNEAU, Mme Anne HUET, M. Jean-Luc SALE, M. Guillaume HAULBERT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la procédure MAPA pour la consultation des travaux de restructuration et rénovation énergétique de la salle municipale (nouvel espace culturel et sportif),
- **DESIGNE** les membres suivants pour siéger à la commission chargée d'analyser les offres :
M. Aymar RIVALLIN, M. PASQUINI Romain, M. DUGAST Jean-Noël, M. Matthieu VISONNEAU, Mme Anne HUET, M. Jean-Luc SALE, M. Guillaume HAULBERT.

4 - TOUR DE TABLE - INFOS DIVERSES

- **N. BRANGER** : Réunion de la CLECT à CSMA, notre contribution va baisser et descendre à environ 4 000 € et une attribution de compensation sur l'investissement sera attribuée une fois en 2024 soit 2600 €.
- **S. SOURISSEAU** : Le forum des associations aura lieu le 6 septembre au Pôle Enfance, de 16 h 30 à 19 h. Le nouveau journal est en cours de finalisation, il sortira en octobre.
- **S. AUBIN** : conseil d'exploitation des déchets à CSMA : accueil du nouveau responsable Guillaume Cordier. Présentation du PLPDMA : Programme Local de Prévention des déchets ménagers et assimilés, il vise à une réduction à la source des déchets. Une enquête publique se déroulera au mois d'octobre et un vote en conseil communautaire en fin d'année, un plan sur 6 ans de réduction de déchets sera approuvé. Par rapport aux chiffres de 2010, une réduction de 10 % a été constatée, les objectifs sont déjà atteints mais il convient de continuer les efforts. Tout un programme de communication, d'accompagnement, et de présentation à la population sera mené. Questionnement sur le broyage des déchets verts mutualisé dans les communes, un questionnaire sera adressé aux communes. Concernant l'apport volontaire d'emballages dans les endroits où le camion ne peut pas desservir des quartiers, des colonnes semi enterrées seraient installées et subventionnées par CITEOS. Constat d'un piratage des puces des poubelles OM ou de non identifiées suite à un changement de propriétaire, ces poubelles ne seront plus collectées.
- **D. SOULARD** : Ne souhaite pas que le foncier dont dispose la commune soit vendu sans réflexion, notamment le bâtiment LVVD.
- **J. MACE** : Le projet d'assainissement à la Perthuisière, porté par plusieurs personnes : le dossier sera déposé prochainement au SPANC avec une micro station de 150 habitants , une ASL serait créée avec les habitants concernés. CSMA vous dresser aux communes tous les RPQS présentés aux élus, lors du prochain conseil une synthèse sera diffusée. Inauguration d'un fournil au Moulin des Noues, il s'agit d'un projet de paysanne boulangère.
- **J.N. DUGAST** : L'inauguration de la voie vélo est prévue mercredi prochain (11 septembre), le chantier de réfection de la voirie : rue des Bouchauds est en cours, un point à temps va être réalisé également rue Beusoleil, et ensuite sur des routes de villages : L'Inlière, La Perthuisière, la Févrie, la Rebourgère.

3 - DECISIONS DE MONSIEUR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES POUVOIRS DELEGUES

Prestations	Entreprises	Montant T.T.C
Remplacement coque chaise restaurant scolaire	MAC	53.65 €
Achat chaises restaurant scolaire	MAC	1 668.75 €
Animation au Gué Joubert 6 sept	ASSOCIATION LA TOUE SCENE	600.00 €
Prestation ITV Réseau EP salle municipale	AGL	1 068.00 €
Réparations camion benne IVECO	GARAGE BREBION	1 448.90 €
Fauchage élagage	SARL VIAUD	784.06 €
Remplacement serrure mairie	MCA	485.46 €

Marquage RD 74 Les croix en résine thermo blanche	ESVIA	10 602.90 €
Marquage D 74 La Haie 3 Sous	ESVIA	3 245.44 €
Marquage CVCB RD 74	ESVIA	1 659.74 €
Marquage parking rue de la Maine	ESVIA	722.16 €
Dalles podotactiles Les Courauds	ESVIA	599.76 €
Fourniture dalles podotactiles pour les bâtiments communaux	ESVIA	2 913.12 €
Mât solaire passage piéton RD 58	TE 44	3 181.27 €
Fourniture bras glissière porte	MCA	247.37 €
Travaux éclairage et désenfumage salle de sports	EXTINCTEURS NANTAIS	7 177.47 €
Remplacements extincteurs	EXTINCTEURS NANTAIS	1 772.40 €
Fourniture batterie alarme EJV	TLB	176.96 €
Fourniture plantes repas des aînés	ESAT VERTONNE	245.28 €
Réparation camion IVECO	GARAGE BREBION	472.08 €
Fourniture panneaux exposition Biodiversité	REMARQUEZ VOUS	1 062.00 €
Maintenance portail Pont Caffino	AF MAINTENANCE	120.00 €
Bâchage provisoire toiture salle des jeunes	AB Couverture	715.68 €
Fourniture matériel électrique	VFE	867.22 €
Réparation sauteuse restaurant scolaire	CORBE	2 497.32 €
Contrôle SOCOTEC et CONSUEL compteur parking rue de la Maine	ETS LECLAIR	525.76 €

5 - CLOTURE DE LA SEANCE

Cette séance du conseil municipal est clôturée le 5 Septembre 2024 à 22 h 20 ;

Les élus présents, à savoir :

M. Aymar RIVALLIN - M. Jean-Noël DUGAST - M. Jérôme MACE - Mme Stéphanie SOURISSEAU - M. Romain PASQUINI - Mme Nathalie BRANGER - Mme Virginie MERIEAU - M. Jean-Luc SALE - Mme Stéphanie AUBIN - M. Matthieu VISONNEAU - M. Dominique SOULARD - Mme Edith RENAUD - Mme Anne HUET.

ont approuvé les délibérations suivantes :

✚ 2024-09-01- MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL

✚ 2024-09-02 - FINANCES - ADMISSION EN NON-VALEUR

✚ 2024-09-03 - FINANCES DECISION MODIFICATIVE N° 2 BUDGET COMMUNE

✚ 2024-09-04 - REPORT DU PROJET DE RESEAU DE CHALEUR

✚ 2024-09-05 - CONSULTATION TRAVAUX SALLE MUNICIPALE

Le Président de la Séance,

Le Secrétaire de séance,

Aymar RIVALLIN.

Matthieu VISONNEAU.

Prochaine réunion du conseil municipal le JEUDI 10 OCTOBRE 2024 à 20 H 30